

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 13 DÉCEMBRE 2010

Lundi le 13 décembre 2010  
À compter de 20 h  
Salle des délibérations du conseil municipal  
6, rue de l'Église, Sainte-Thérèse

Les membres du conseil municipal présents sont :

Sylvie Surprenant	Mairesse
<u>CONSEILLERS(ÈRES)</u>	<u>DISTRICTS</u>
Louis Lauzon	Blanchard
Normand Toupin	Chapleau
Denise Perreault Théberge	De Sève
Michel Milette	Ducharme
Luc Vézina	Lonergan
Vincent Arseneau	Marie-Thérèse
Marie-Andrée Petelle	Morris
Patrick Morin	Verschelden

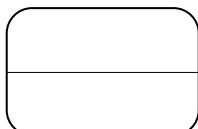
formant quorum et siégeant sous la présidence de son Honneur Madame la Mairesse Sylvie Surprenant.

Assistent également à la séance extraordinaire du conseil :

Jean-Luc Berthiaume	Greffier
Chantal Gauvreau	Directrice générale
Robert Asselin	Directeur général adjoint Division des services techniques

Madame la Mairesse invite les citoyens présents, les fonctionnaires municipaux et les membres du conseil municipal à une récitation personnelle de la prière, conformément au règlement 854 N.S. concernant la régie interne des séances du conseil municipal.

Madame la Mairesse constate le quorum et ouvre la séance.



## 1.- OUVERTURE

### *Note au lecteur*

- *La mairesse ou toute personne qui préside une séance du conseil a droit de voter mais n'est pas tenue de le faire; tout autre membre du conseil est tenu de voter, à moins qu'il n'en soit empêché en raison de son intérêt dans la question concernée, conformément à la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (L.R.Q. c. E-2.2). Le résultat du vote exprimé au bas de chaque texte de résolution tient compte de ces paramètres. Une mention spéciale sera donc ajoutée pour signaler l'expression du vote de la mairesse ou du président de la séance, le cas échéant.*
- *Le présent procès-verbal reflète les décisions administratives adoptées par le conseil municipal de la Ville de Sainte-Thérèse lors de la séance publique dont la date est dévoilée au début dudit procès-verbal. Le lecteur doit toutefois être avisé qu'en vertu des dispositions contenues à la Loi sur les Cités et villes, ce procès-verbal doit faire l'objet d'une approbation finale, laquelle est délivrée par décision du conseil municipal, lors de sa séance suivante.*

*Jean-Luc Berthiaume  
Greffier du conseil municipal*

### RÉSOLUTION 2010-656

Sur proposition de Monsieur le Conseiller Michel Milette appuyée par Madame la Conseillère Denise Perreault Théberge, il est résolu:

- QUE l'ordre du jour de la présente séance tel que rédigé sur les copies remises aux membres du conseil soit et est adopté.

*Adoptée à l'unanimité.*

## 2.- PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS (30 MINUTES)

Madame la Mairesse suggère aux personnes présentes de lui permettre de procéder à ce point-ci à la présentation du budget et de réserver leurs questions pour la deuxième période de questions.

Adoption de  
l'ordre du jour

## PRÉSENTATION DU BUDGET 2011

Chères citoyennes,  
Chers citoyens,

Je vous présente avec grande satisfaction le budget 2011 de la Ville de Sainte-Thérèse. Nous avons conservé le cap, celui d'allier l'équilibre budgétaire et la réalisation de grands projets tout en prenant soin de ne pas alourdir le fardeau fiscal des contribuables. Je suis d'autant plus fière de vous annoncer que malgré la conjoncture économique qui sévit et les nombreux grands projets réalisés depuis les deux dernières années, le compte de taxes restera en moyenne sensiblement le même que celui de l'année dernière.

La valeur ajoutée d'une ville est de pouvoir créer des projets rassembleurs et d'améliorer l'offre de service tout en minimisant l'impact financier pour les citoyens. C'est ce que nous sommes arrivés à faire en priorisant les projets qui seront réalisés tout en limitant la variation moyenne du compte de taxes à 1 % pour le secteur résidentiel, c'est-à-dire les immeubles de moins de 6 logements.

### Le contexte budgétaire

Nous avons envisagé avec défi de bâtir un budget équilibré en cette période économique et politique des plus mouvementées. À Sainte-Thérèse, l'exercice budgétaire se réalise par des préparatifs s'échelonnant sur une période de près de six mois avant la fin de semaine d'étude visant à identifier les activités récurrentes et les nouveaux projets porteurs d'avenir que la Ville compte développer et prioriser.

### Le budget en bref

Le budget global de la Ville de Sainte-Thérèse se chiffre à 45,9 M \$, une croissance de l'ordre de 1,3 M \$, soit 2,9 % par rapport à 2010. Notons que la variation annuelle de l'Indice des prix à la consommation (IPC Canada) était de 2,4 % en octobre 2010. Dans ce budget, nous devons considérer l'augmentation des quotes-parts de nos organismes partenaires. En effet, par rapport à l'an dernier, nous constatons une hausse moyenne de 4,7 %. Cette progression de l'ensemble des quotes-parts versées par la Ville représente à elle seule 30 % de la croissance globale du budget, soit près du tiers. Nous devons également prendre en compte l'augmentation de 1 % de la taxe de vente du Québec (TVQ) qui représente une augmentation de l'ordre de 132 000 \$.

### Le budget en bref

	Budget 2010	Budget 2011	Variance	
<b>Budget global</b>	44,6 M \$	45,9 M \$	1,3 M \$	+2,9 %
<b>Revenus de taxes</b>	30,3 M \$	31,3 M \$	1 M \$	+3,3 %
<b>Service de la dette et autres frais de financement</b>	9,3 M \$	9,6 M \$	0,3 M \$	+3,2 %
<b>Quotes-parts</b>	8,6 M \$	9,0 M \$	0,4 M \$	+4,7 %



## Un nouveau rôle d'évaluation à considérer

L'année 2011 sera marquée par l'entrée en vigueur au mois de janvier d'un nouveau rôle triennal d'évaluation foncière pour la période 2011-2012-2013. Il est important de mentionner que la Ville doit, selon la *Loi sur la fiscalité municipale*, faire appel à une firme privée qui bénéficie de toute l'indépendance dont elle a besoin pour se conformer formellement aux règlements établis.

La hausse moyenne des valeurs des propriétés unifamiliales se chiffre à 16 %.

Afin de minimiser l'impact de ce nouveau rôle d'évaluation fondé sur la valeur marchande des propriétés, l'administration a étudié plusieurs scénarios et choisi celui qui permet de limiter au minimum les variations du taux de taxation par rapport à l'an dernier.

Voici les différents taux de la taxe foncière par catégorie d'immeubles :

### Taux de la taxe foncière 2011 par catégorie d'immeubles (du 100 \$ d'évaluation)

	Générale s	Spéciales	Total
<b>Taux de base</b>	<b>0,514 \$</b>	<b>0,188 \$</b>	<b>0,702 \$</b>
<b>Immeubles six logements et plus</b>	<b>0,603 \$</b>	<b>0,220 \$</b>	<b>0,823 \$</b>
<b>Immeubles non résidentiels</b>	<b>1,756 \$</b>	<b>0,641 \$</b>	<b>2,397 \$</b>
<b>Immeubles industriels</b>	<b>2,260 \$</b>	<b>0,825 \$</b>	<b>3,085 \$</b>
<b>Terrains vagues desservis</b>	<b>1,028 \$</b>	<b>0,376 \$</b>	<b>1,404 \$</b>

### Baisse du taux de la taxe foncière 2011 par catégorie d'immeubles (du 100 \$ d'évaluation) par rapport à 2010 à la suite du dépôt du nouveau rôle d'évaluation

	2010	2011	Variance
<b>Taux de base</b>	<b>0,809 \$</b>	<b>0,702 \$</b>	<b>-13 %</b>
<b>Immeubles six logements et plus</b>	<b>0,884 \$</b>	<b>0,823 \$</b>	<b>-7 %</b>
<b>Immeubles non résidentiels</b>	<b>2,626 \$</b>	<b>2,397 \$</b>	<b>-9 %</b>
<b>Immeubles industriels</b>	<b>3,200 \$</b>	<b>3,085 \$</b>	<b>-4 %</b>
<b>Terrains vagues desservis</b>	<b>1,618 \$</b>	<b>1,404 \$</b>	<b>-13 %</b>

## Le budget détaillé

Le budget global de la Ville de Sainte-Thérèse correspond à 45 931 000 \$. Un accroissement de 2,9 %, soit 1 353 000 \$ par rapport à 2010.

Pour la majorité des contribuables, propriétaires de maison unifamiliale et de condominium, la variation du compte de taxes 2011 représentera une faible augmentation moyenne de 1 %, soit l'équivalent de moins de 20 \$. Ceci inclut une légère croissance des tarifs de transport en commun.

### Tarification

Hausse de 7 \$/porte 19 \$/porte 58 \$/porte	Transport – tarif fixe Résidentiel Non-résidentiel Industriel	137 \$/porte 369 \$/porte 1 158 \$/porte
Gel du tarif	Tarif de l'eau résidentiel et commercial	160 \$/porte
Gel du tarif	Tarif de l'eau commercial et industriel	0,40 \$/m <sup>3</sup> et 0,47 \$/m <sup>3</sup>
Gel du tarif	Tarif d'ordures et de rejets recyclables résidentiel et commercial	180 \$/porte
Gel du tarif	Assainissement de l'eau – tarif fixe résidentielle et commerciale	89 \$/porte
Gel du tarif	Assainissement de l'eau – compteur commercial et industriel	0,37 \$/m <sup>3</sup>
Gel du tarif	Assainissement de l'eau industriel type 2	0,37 \$/m <sup>3</sup> et 0,39 \$/m <sup>3</sup>

Comme je l'ai mentionné en introduction, les quotes-parts des organismes partenaires de la Ville représentent de nouveau cette année une augmentation et demandent à l'administration des efforts importants pour respecter la capacité de payer des contribuables. La hausse représente 4,7 % soit 411 200 \$ de plus que l'an passé.

Le tableau ci-contre fait état des sommes que la Ville doit verser à ces organismes.

### Quotes-parts aux organismes

Organismes	2010	2011	Variance
Communauté métropolitaine de Montréal	212 000 \$	210 200 \$	(1800) \$ -0,9 %
Régie intermunicipale de police	4 881 000 \$	4 988 200 \$	107 200 \$ +2,2 %
CITL	1 040 000 \$	1 197 800 \$	157 800 \$ +15,2 %
AMT	185 000 \$	197 700 \$	12 700 \$ +6,9 %
AMT Train	504 000 \$	534 600 \$	30 600 \$ +6,1 %
CIT Transport adapté	59 000 \$	73 800 \$	14 800 \$ +25,1 %
Régie intermunicipale d'assainissement des eaux	1 267 600 \$	1 339 900 \$	72 300 \$ +5,7 %
CMM - OMH	205 000 \$	202 000 \$	(3 000) \$ -1,5 %
MRC	40 000 \$	41 200 \$	1 200 \$ +3,0 %
Corporation locale de développement	119 200 \$	122 600 \$	3 400 \$ +2,9 %
Régie intermunicipale du Parc du Domaine Vert	115 000 \$	131 000 \$	16 000 \$ +13,9 %
<b>TOTAL</b>	<b>8 627 800 \$</b>	<b>9 039 000 \$</b>	<b>411 200 \$ +4,7 %</b>



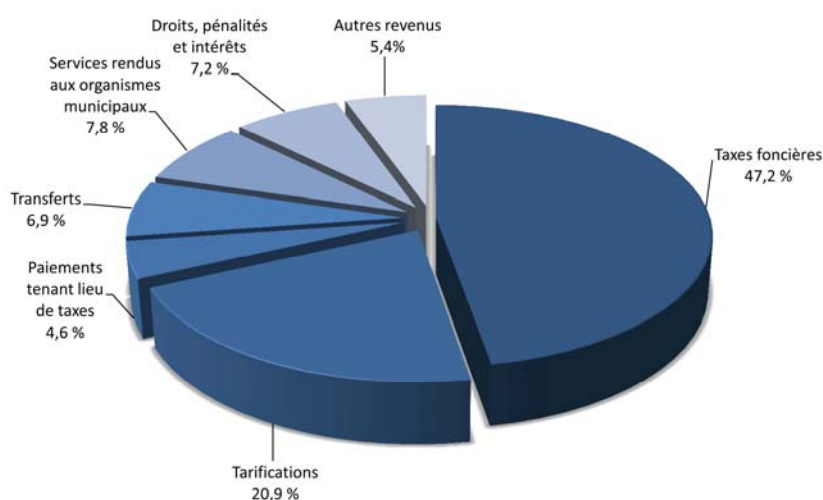
## Les revenus

Les taxes et tarifications – taxes foncières générales, taxes spéciales, taxe d'eau et d'assainissement des eaux, tarifs d'ordures et de transport en commun – représentent 68 % des revenus de la Ville, soit 31 312 000 \$.

À ces revenus s'ajoutent ceux des organismes gouvernementaux sous forme de subventions qui s'élèvent à 3 156 000 \$, de location de bâtiments municipaux de 1 814 000 \$ et certains services offerts aux villes voisines, notamment l'alimentation en eau potable et l'utilisation du centre de multirecyclage de l'ordre de 3 570 000 \$. Les tarifs de certains services, ainsi que les perceptions d'amendes et autres, représentent 3 297 000 \$. Quant aux compensations tenant lieu de taxes perçues des organismes comme les institutions d'enseignement, le CSSS (fusion du CLSC, du CHSLD) et Postes Canada, elles amènent dans les coffres de la Ville 2 119 000 \$.

### Budget revenus 2011

<b>Taxes foncières</b>	<b>21 705 000 \$</b>
<b>Taxes pour services municipaux</b>	<b>9 607 000 \$</b>
<b>En lieu de taxes et transferts gouvernementaux</b>	<b>5 275 000 \$</b>
<b>Services rendus aux organismes municipaux</b>	<b>3 570 000 \$</b>
<b>Autres revenus de sources locales</b>	<b>5 794 000 \$</b>
<b>TOTAL</b>	<b>45 931 000 \$</b>

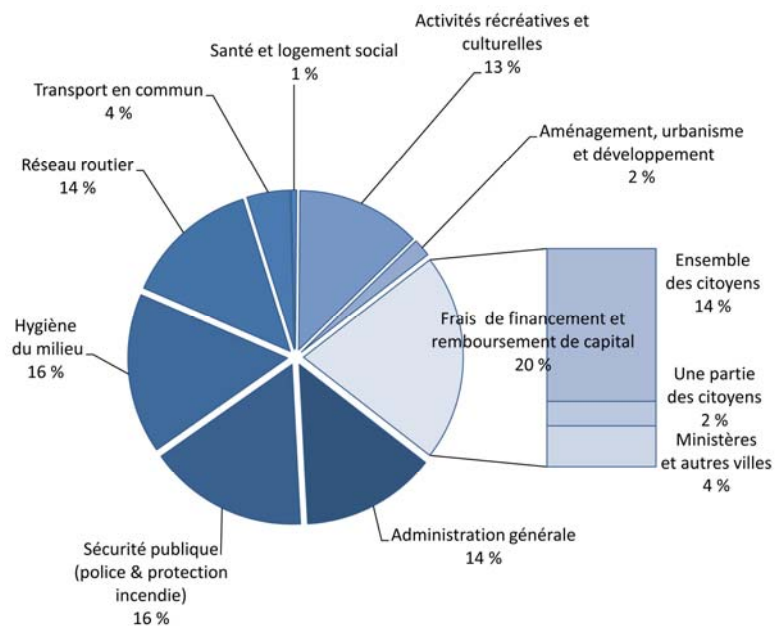


## Les dépenses

L'augmentation des dépenses par rapport à l'an dernier se chiffre à 1 353 000 \$. Le budget des dépenses de l'ordre de 45 931 000 M \$ s'illustre comme suit :

### Budget dépenses 2011

<b>Administration générale</b>	<b>6 281 000 \$</b>
<b>Sécurité publique (police et protection incendie)</b>	<b>7 417 000 \$</b>
<b>Hygiène du milieu</b>	<b>7 442 000 \$</b>
<b>Réseau routier</b>	<b>6 294 000 \$</b>
<b>Transport en commun</b>	<b>2 004 000 \$</b>
<b>Santé et logement social</b>	<b>251 000 \$</b>
<b>Activités récréatives et culturelles</b>	<b>5 782 000 \$</b>
<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>	<b>830 000 \$</b>
<b>Frais de financement</b>	<b>3 316 000 \$</b>
<b>Remboursement du fonds de roulement et du capital de la dette</b>	<b>6 314 000 \$</b>
<b>TOTAL</b>	<b>45 931 000 \$</b>





## Le Service de la dette

Le Service de la dette est demeuré pratiquement le même que l'an dernier, car les emprunts pour la réalisation des grands projets que sont la mise à niveau de la station de purification de l'eau desservant également les Villes de Blainville, Boisbriand et un secteur de Mirabel, la construction de la caserne de pompiers, un bâtiment éco-énergétique pour mieux répondre au schéma de couverture de risques et l'agrandissement de la bibliothèque, un lieu de savoir et de culture régional, l'ont été antérieurement. Je suis particulièrement satisfaite de ces réalisations qui sont un apport extraordinaire pour notre communauté, mais également pour la région compte tenu que la croissance démographique des Basses-Laurentides est la plus élevée au Québec. Ces projets font foi de notre gestion responsable, mais également de vision pour les générations futures. À cet effet, nous avons la ferme intention de ne pas augmenter le taux d'endettement lié aux investissements payables par l'ensemble des citoyens.

À cet effet, l'administration municipale est à l'affût des subventions offertes par les différents paliers de gouvernement ou les organismes afin de choisir le moment propice pour effectuer des travaux et ainsi profiter au maximum de ces subventions, ce qui diminue substantiellement le Service de la dette. Nous l'avons fait notamment pour l'agrandissement de la bibliothèque au coût de 6,3 M \$ (incluant une généreuse subvention de 2,6 M \$), la réfection des infrastructures au coût de 4,3 M \$ (incluant des subventions de 1,2 M \$) et les travaux d'aménagement de la Route verte au coût de 765 000 \$ (incluant une subvention de 151 000 \$).

En 2011, le Service de la dette se chiffrera à 8 777 000 \$, comparativement à 8 608 000 \$ pour l'année 2010, soit un écart de 1,9 %. La Maison du citoyen est l'un des principaux projets qui explique cet écart. Situé en plein cœur du centre-ville, cet endroit deviendra le lieu de rencontres et de convergence des activités et de l'animation de la Ville. Un investissement de 2,2 M \$ qui augmentera l'actif de Ville. L'évaluation de cet emplacement au 1<sup>er</sup> janvier 2011 se chiffrera à 2,97 M \$.

Voici les principaux projets qui seront financés en partie ou en totalité en 2011 :

- Agrandissement et réaménagement de la bibliothèque
- Acquisition du 37, rue Turgeon pour en faire la « Maison du citoyen »;
- Revitalisation du centre-ville;
- Travaux d'infrastructures rues Gauthier, Louis-Marion, Lacroix, Saint-Charles, Marcel-De La Sablonnière, Saint-Stanislas, et autres;
- Assainissement du site Napoléon-Blanchard;
- Réparation, réaménagement et équipement à l'hôtel de ville;
- Acquisition d'équipements (chenillettes, génératrice et machinerie);
- Travaux à la station de purification de l'eau;
- Aménagement de parcs;
- Programme Rénovation-Québec;
- Fibre optique.

## Des services améliorés

Ce budget a été conçu dans le but de conserver nos standards de qualité en matière de services aux citoyens, et ce, sans alourdir le fardeau fiscal des contribuables. Le service aux citoyens étant la priorité du conseil municipal et de l'administration, voici les projets qui ont reçu l'aval des membres du conseil municipal :

### **L'augmentation des heures d'ouverture à la bibliothèque**

La Ville augmentera les heures d'ouverture de la bibliothèque la fin de semaine. De plus, la collection est passée de 95 000 documents à la fin de 2009 à 110 000 à sa réouverture en novembre dernier. D'ici 20 ans, elle devrait atteindre 156 000 documents.

### **L'augmentation des activités de sport et de loisir à moindre coût**

Le conseil municipal signera une entente avec le Parc du Domaine Vert afin que l'entrée soit gratuite pour les Térésiens et les Térésiennes. De plus, de nouvelles activités seront organisées.

### **Davantage de prévention**

Afin de se conformer au schéma de couverture de risque, la Ville embauchera un préventionniste qui visitera les résidences, les commerces et les industries, et prodiguera des conseils aux citoyens.

### **La création d'une Maison du citoyen**

La Maison du citoyen sera un lieu de rassemblement pour les organismes qui desservent la population térésiennne. Elle verra le jour à la fin de l'année 2011.

### **Un pas de plus vers le développement durable**

Les assemblées du conseil municipal se dérouleront sans papier pour les membres du conseil. Des copies papier seront tout de même imprimées pour les citoyens présents. De plus, compte tenu que la vente à prix modique de récupérateurs d'eau a remporté un vif succès, la Ville participera de nouveau à ce programme en 2011. Des composteurs domestiques seront également disponibles.

### **De nouveaux partenariats avec des organismes du milieu**

Dans le cadre de sa mission, Sainte-Thérèse, Ville d'arts, de culture et de savoir, développera de nouveaux partenariats avec le Pôle universitaire Paul Gérin-Lajoie, le Théâtre Lionel-Groulx et la Télévision des Basses-Laurentides (TVBL).

### **La refonte du site Internet**

Afin de mieux communiquer avec la population, la Ville entreprendra la refonte complète de son site Internet. Maintenant que les citoyens de Sainte-Thérèse ont leur Carte citoyen, la Ville pourra offrir davantage de services en ligne dont les inscriptions aux activités.

De plus, la Ville accueillera les intervenants en culture de tous les coins du Québec en mai 2011 dans le cadre du colloque Les Arts et la Ville. Ce colloque amènera à Sainte-Thérèse un rayonnement partout dans la province.

### **L'avenir - un lien durable de génération en génération**

Sainte-Thérèse a un avenir prometteur et soyez assurés que nos énergies se concentrent à innover sans cesse afin d'exploiter au maximum notre potentiel de développement. Nous poursuivons nos actions par le biais du Programme triennal d'immobilisations (PTI). Au discours du budget 2010, je faisais état de nos priorités telles l'agrandissement de la bibliothèque, la mise en place du plan d'action du programme particulier d'urbanisme (PPU) qui concerne la revitalisation du centre-ville, la continuité du plan de mise aux normes de nos infrastructures ainsi que la création d'une Maison du citoyen qui permettra aux organismes du milieu en 2011 d'être réunis sous un même toit, au cœur du Village. Je peux ainsi vous confirmer que ces projets ont été réalisés ou en voie de l'être.

Au fil des ans se tisse une toile entre les jeunes et les aînés où les Térésiens et Térésiennes d'origine ou d'appartenance se rencontrent. Cela démontre le profil d'une communauté vivante et active ancrée sur le présent, mais aussi sur l'avenir. En effet, de jeunes couples viennent s'installer à Sainte-Thérèse, car ils y trouvent un milieu de vie dynamique culturellement, mais aussi des transports en commun qui ne cessent de s'améliorer et la proximité avec Montréal et les Laurentides. Ils s'y installent et désirent y fonder leur famille. Quant aux aînés, ils bénéficient d'une offre de services de proximité pour vivre à Sainte-Thérèse et y conserver leurs racines. D'autres se rapprochent de leurs enfants qui y demeurent.

J'ai pu observer au cours de la dernière année que plusieurs jeunes participent de plus en plus à la vie socio-communautaire et culturelle de notre ville. Le plus bel exemple est leur collaboration dans les travaux de Chantiers Jeunesse au parc du Jardin des Sources, leur implication dans l'élaboration et la conception de notre parc de rouli-roulant qui ouvrira au printemps 2011 et leur présence active dans les activités communautaires, notamment les levées de fonds pour le Panier d'épicerie populaire (PEP).

Ces constatations révèlent que des parents ont transmis leurs valeurs de partage et d'altruisme à leurs enfants qui feront sans doute de même, ce qui est essentiel au sain développement d'une collectivité. L'avenir de Sainte-Thérèse sera celui que nous préparons dès maintenant.

Même si le territoire est presque complètement développé, nous avons de belles options, notamment au centre-ville. En effet, la revitalisation du Village demeure un projet rempli de possibilités. Il est prévu de développer ce secteur en misant sur ce que nous avons de plus beau, notre patrimoine bâti, et de créer un quartier latin qui sera fréquenté le jour, le soir et les fins de semaine. Nous y travaillerons à court, moyen et long terme.

Pour connaître les projets prévus pour les trois prochaines années, je vous invite à consulter en annexe le Programme triennal des dépenses en immobilisations pour les années 2011, 2012 et 2013.

## **Remerciements**

Cette année fut particulièrement exigeante pour les gestionnaires et les employés de la Ville qui ont mené à bien les grandes réalisations en plus de leurs tâches quotidiennes. Je ne peux que leur lever mon chapeau pour le travail titanesque qu'ils ont accompli.

Je tiens à souligner l'excellent travail de madame Chantal Gauvreau, directrice générale, de messieurs Robert Asselin, directeur général adjoint aux opérations et Jean-Pierre Gendron, directeur des finances, ainsi que de madame Jeannic D'Aoust, assistante-trésorière pour la réalisation de ce budget. Je les remercie pour leur grande rigueur et leur préparation sans faille dans le but de fournir aux membres du conseil municipal les informations requises afin de leur permettre de prendre les meilleures décisions possibles, dans l'intérêt des Térésiennes et des Térésien.

Je remercie également tous les directeurs de service qui ont dû revoir à la baisse leurs demandes budgétaires pour une troisième année consécutive. Je veux également souligner le travail de tous les employés qui ont collaboré de près ou de loin à la préparation de ce budget.

Merci également à mes collègues du conseil municipal qui ont débattu ensemble et dans l'harmonie des idées et des opinions qui diffèrent parfois. Ils ont su prendre les meilleures décisions dans le bien de la collectivité. Nous vous présentons un budget équilibré dont nous sommes extrêmement fiers.

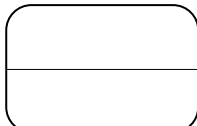
## **Vœux**

Pour conclure, je tiens à vous offrir ainsi qu'à vos proches mes meilleurs vœux de bonheur, de santé et de prospérité.

Chères citoyennes et citoyens, membres du Conseil, de la direction et du personnel municipal, collaborateurs et partenaires, que la sérénité du temps des fêtes soit un heureux prélude à l'année nouvelle.

Bonne et heureuse année 2011!

**SYLVIE SURPRENANT,  
MAIRESSE**



## Annexe

### PROGRAMME TRIENNAL DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS POUR LES ANNÉES 2011, 2012 ET 2013

Description	2011	2012	2013
Réparation et réaménagement de l'hôtel de ville - Réfection murs nord et sud	330 000 \$		
Réparation et réaménagement de l'hôtel de ville - Économie d'énergie	200 000 \$		
Nouvelle génératrice au poste de police	40 000 \$		
Acquisition et réaménagement du 37, Turgeon pour en faire la Maison du citoyen	250 000 \$		
Réparation de la station de purification (toiture, haute-pression, dégrilleur)	945 000 \$		
Lien de fibre optique entre l'hôtel de ville et la caserne des pompiers	100 000 \$		
Site de relève des systèmes informatiques		150 000 \$	
Revitalisation du centre-ville	500 000 \$	500 000 \$	500 000 \$
Décontamination du terrain Napoléon-Blanchard	950 000 \$	950 000 \$	
Achat de machineries et véhicules	66 000 \$	977 000 \$	387 000 \$
Achat de deux chenillettes	330 000 \$		
Achat d'un camion premier répondant pour les incendies		200 000 \$	
Aménagement du parc Isaac-Rawas	29 000 \$		
Aménagement ou réaménagement de parcs, chalets et plateaux sportifs	91 000 \$	121 000 \$	
Poursuite de la piste cyclable sur le boulevard Desjardins		25 000 \$	
Stade d'athlétisme		3 500 000 \$	
Réfection d'infrastructures des rues Saint-Charles et Saint-Stanislas	700 000 \$		
Réfection d'infrastructures	3 000 000 \$	3 000 000 \$	3 000 000 \$
Traverse de la voie ferrée nord-sud			1 300 000 \$
<b>TOTAL RÈGLEMENTS (VILLE ENTIÈRE)</b>	<b>7 531 000 \$</b>	<b>9 423 000 \$</b>	<b>5 187 000 \$</b>

Description	2011	2012	2013
Infrastructures municipales rue Marcel-De La Sablonnière (phase 4)	56 000 \$		
Infrastructures municipales rue Jacques-Lavigne (phase 5)	195 000 \$	35 000 \$	
<b>TOTAL RÈGLEMENTS (AMÉLIORATIONS LOCALES)</b>	<b>251 000 \$</b>	<b>35 000 \$</b>	

Adoption du  
budget 2011

RÉSOLUTION 2010-657

Sur proposition de Monsieur le Conseiller Normand Toupin appuyée par Monsieur le Conseiller Patrick Morin, il est résolu:

- QUE le budget des activités financières de l'année 2011 tel qu'établi par le conseil municipal soit et est adopté au montant de dépenses de 45 931 000 \$ et au montant total équivalent de revenus de 45 931 000 \$.

QU'en conformité avec les dispositions de l'article 474 de la *Loi sur les cités et villes*, le trésorier de la Ville soit et est autorisé à produire au ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire ledit budget 2011.

*Adoptée à l'unanimité.*

Présentation du programme triennal  
des immobilisations 2011-2012-2013

Madame la Mairesse présente au conseil municipal et aux citoyens présents le programme triennal des dépenses en immobilisations pour les années 2011-2012-2013.

Vingt-trois (23) projets différents sont inscrits audit programme.

Les nouveaux totaux sont le suivants :

2011	:	7 782 000 \$
2012	:	9 458 000 \$
2013	:	<u>5 187 000 \$</u>
		22 427 000 \$

RÉSOLUTION 2010-658

Sur proposition de Monsieur le Conseiller Vincent Arseneau appuyée par Madame la Conseillère Marie-Andrée Petelle, il est résolu:

- QUE le programme des dépenses d'immobilisations pour les années 2011-2012-2013 tel qu'établi par le conseil municipal et prévoyant des dépenses de l'ordre de:

7 782 000 \$	pour l'année 2011
9 458 000 \$	pour l'année 2012
<u>5 187 000 \$</u>	pour l'année 2013
22 427 000 \$	

soit et est adopté par le conseil municipal, le tout conformément aux documents complétés sur les formules officielles du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire.

*Adoptée à l'unanimité.*

Adoption du  
programme  
triennal des  
immobilisations  
2011-2012-2013



Adoption du  
règlement  
numéro  
1230 N.S. -  
taux variés de  
taxation et  
compensations  
2011

### 3.- RÉGLEMENTATION MUNICIPALE

#### RÉSOLUTION 2010-659

Après lecture et présentation par le greffier du texte réglementaire, sur proposition de Monsieur le Conseiller Luc Vézina appuyée par Madame la Conseillère Denise Perreault Théberge, il est résolu:

- QUE le règlement numéro 1230 N.S. décrétant l'imposition d'une variété de taux de taxation et de compensations pour l'exercice financier 2011 sur le territoire de la ville de Sainte-Thérèse, soit et est adopté.

*Adoptée à l'unanimité.*

### 4.- ADJUDICATION CONTRACTUELLE

### 5.- FINANCES

### 6.- RESSOURCES HUMAINES



Distribution du budget 2011 et du programme triennal des immobilisations 2011-2012-2013

## 7.- ADMINISTRATION GÉNÉRALE

### RÉSOLUTION 2010-660

Sur proposition de Monsieur le Conseiller Louis Lauzon appuyée par Madame la Conseillère Marie-Andrée Petelle, il est résolu:

- QU'un résumé du budget de l'année 2011 et du programme triennal d'immobilisations pour les années 2011-2012-2013 soit publié dans un journal diffusé dans la municipalité.

*Adoptée à l'unanimité.*

## 8.- SERVICES TECHNIQUES - TRAVAUX PUBLICS

## 9.- ARTS, CULTURE, SPORTS ET LOISIRS COMMUNAUTAIRES

## 10.- SÉCURITÉ PUBLIQUE

INITIALES DU MAIRE


INITIALES DU GREFFIER

**11.- GESTION DU TERRITOIRE**

**12.- AFFAIRES NOUVELLES**

**13.- COMMUNICATION DU CONSEIL MUNICIPAL**



## 14.- DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

- Médias : Dans les quotes-parts aux organismes régionaux (CITL, Domaine Vert, etc.), y a-t-il une augmentation de services en sus des augmentations des coûts?
- M. Pascal Morand,  
260, rue St-Pierre : Conclut que le budget 2011 offre un répit sur le fardeau fiscal des contribuables.
- M. Dumais,  
62, rue St-Philippe : - Pourquoi un tarif par porte plutôt qu'une taxe foncière pour le transport en commun?  
- Considère que ce fardeau devrait être supporté par les locataires et non par les propriétaires.

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU GREFFIER

Levée de la  
séance

## 15.- LEVÉE DE LA SÉANCE

### RÉSOLUTION 2010-661

Sur proposition de Madame la Conseillère Marie-Andrée Petelle appuyée par Madame la Conseillère Denise Perreault Théberge, il est résolu:

- QUE la présente séance soit et est levée à 21 h 02.

### **SIGNATURES D'APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL**

Conformément à l'article 333 de la *Loi sur les cités et villes*, nous attestons, en notre qualité de mairesse (ou la personne qui préside la séance) et de greffier (ou de l'assistant-greffier en cas d'absence) que le conseil municipal a approuvé le présent procès-verbal lors de la séance suivante.

\_\_\_\_\_

Mme Sylvie Surprenant, mairesse

\_\_\_\_\_

Date

\_\_\_\_\_

M. Jean-Luc Berthiaume  
Greffier de la Ville

\_\_\_\_\_

Date

INITIALES DU MAIRE


INITIALES DU GREFFIER